

## VITICULTURE

## Septimanie Export démarche les pays scandinaves et la Russie

Septimanie Export lance un Forum International d'Affaires des vins Sud de France avec la Scandinavie et la Russie au cours des mois de septembre et d'octobre prochains. Dans la droite ligne du Forum International des vins Sud de France organisé à Montpellier en janvier dernier, les entreprises viticoles régionales intéressées par ces marchés peuvent s'inscrire et présenter autant de vins qu'elles désirent. 5 dégustations auront lieu au cours du mois de septembre au Danemark, en Norvège, en Suède, Finlande et en Russie à Moscou. À l'issue de ces dégustations que les producteurs régionaux pourront suivre sur Internet, et après validation des rendez-vous entre les producteurs et les importateurs via un site innovant et dédié spécialement à ce forum, les importateurs seront invités, comme cela avait été le cas en janvier dernier, par Septimanie Export, à rencontrer les producteurs lors de rendez-vous d'affaires B 2 B à la fin du mois d'octobre à Montpellier. Pour participer au forum les entreprises viticoles du Languedoc-Roussillon ont jusqu'au 20 juillet prochain, date limite des inscriptions.

Contact : 04 99 64 29 29 - carlin@septimanie-export.com

## Val d'Orbieu se développe



Jean Devic

Le Groupe Coopératif Val d'Orbieu a tenu son assemblée générale le vendredi 29 juin 2007.

Les comptes consolidés présentés et approuvés confirment pour 2006 le redressement financier qui devrait s'accroître sur 2007.

Le résultat courant est de 1 731 K d'euros pour un chiffre d'affaires de 137 450 K d'euros.

Dans un environnement de crise qui touche sévèrement la filière viticole régionale, la vocation d'être un leader reconnu du Sud de la France sur l'ensemble des marchés français et internationaux a été réaffirmée, notamment en AOC du Languedoc et vins de cépages.

Par ailleurs, le groupe contrôle 50 % de la Société Bordelaise Cordier Mestrezat Grand Crus.

Le redéploiement

commercial va s'amplifier dans les mois à venir avec de nouvelles équipes sur l'ensemble des marchés ; de nouvelles gammes de produits soutenues par une politique de marque autour de "Cuvée Mythique", des innovations autour de la brique "Prisma Trilles" vont être lancées.

Des investissements importants sont programmés à l'intérieur du Groupe jusqu'en 2010 dans les structures amont où plusieurs projets vont se réaliser ; un "Winemaker" a été recruté pour mettre en phase la production des adhérents et les exigences qualitatives de l'aval.

Les deux sociétés de mise en marchés, (sites certifiés ISO 9002, 14001, IFS et BRC) Trilles à Maureilhan qui commercialise l'ensemble de l'offre vin française et Vignerons de la Méditerranée à Narbonne, entreprise tournée vers l'export à 70 % ont prévu des investissements complémentaires pour accompagner la nécessaire croissance commerciale.

Le Groupe est présidé par Jean Devic, accompagné de Joël Castany Vice Président et Paul Bories-Azeau Trésorier.

La direction est assurée par : Claude Marsolat, Directeur Général du Groupe, Président Directeur Général de Cordier Mestrezat Grand Crus, Directeur Général de Trilles ; Bernard Devic, Directeur Général Délégué du Groupe, Directeur Général de Vignerons de la Méditerranée ; Hervé Gimeno, Directeur Général Adjoint du Groupe, chargé de la partie opérationnelle ; Marie-Angèle NDEBY, Directrice de la Coopérative du Val d'Orbieu.

DU 10 JUILLET À MI-SEPTEMBRE 2007

## Les Vins du Roussillon au Palais

Les Vins du Roussillon vous donnent rendez-vous, dès aujourd'hui, au Palais des Rois de Majorque à Perpignan.

Une opération pédagogique qui a pour objectif de faire découvrir aux visiteurs la richesse et la diversité des Vins du Roussillon.

Un tour d'horizon complet pour mieux les connaître à partir d'une présentation dynamique autour d'ateliers : les aires de production, le terroir, les cépages, la vinification et le mariage des mets et des vins.

Une dégustation commentée par des œnologues est proposée aux visiteurs tous les jours de 10 h à 18 h.

Cette action, soutenue par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, est organisée par l'Association pour la Promotion des Vins du Roussillon (APVR) en collaboration avec l'Association "Connaissance Vin et Terroir", dirigée par Mme Madeleine Fourquet.

Chaque été, le Palais des Rois de Majorque accueille plus de 30 000 touristes. Cette opération s'inscrit parfaitement dans la stratégie de l'Association pour la Promotion des Vins du Roussillon de sensibilisation de la population touristique au patrimoine viticole des Pyrénées-Orientales.

L'Association pour la Promotion des Vins du Roussillon regroupe le Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon, Prestige du Roussillon et la Chambre d'Agriculture du Roussillon.

## ACTION SYNDICALE FNPF-FDSEA

## Il faut appliquer le coefficient multiplicateur aux pêches

À l'initiative de la Fédération nationale des producteurs de fruits, appuyée par la FNSEA, une action syndicale nationale relayée dans tous les départements par les FDSEA, a été menée le 16 juillet.

La démarche syndicale se fondeait sur un communiqué publié par la FNPF le 12 juillet, suite au courrier qu'elle a adressé le 5 juillet au ministre de l'Agriculture lui demandant de lancer le processus d'application du coefficient multiplicateur pour les pêches et nectarines en crise depuis plus de trois semaines, suivant l'indicateur officiel établi par le SNM.

Le 12 juillet, aucune réponse n'était parvenue des services du ministère. La FNPF a formulé cette demande "alors que d'autres recours avaient été utilisés et n'avaient pas démontré leur efficacité. Il n'y a plus de temps à perdre, chaque jour compte. Si les Pouvoirs Publics ne souhaitent pas appliquer cet outil, ils doivent par respect pour les producteurs français de pêche et nectarine qui, sur le terrain fondent beaucoup d'espoir sur ce dispositif, le dire clairement au lieu d'espérer que ces producteurs, enfoncés dans la crise, n'aient pas la force de se faire entendre" regrette la FNPF.

Pour appuyer ce communiqué, la FNPF a appelé tous ses adhérents à organiser une action syndicale particulière, différente d'une manifestation : dans chaque département une délégation avait pour mission de se rencontrer le directeur départemental de l'agriculture afin de l'inviter à contacter le cabinet du ministre pour déclencher immédiatement le processus d'application du coefficient multiplicateur pour les pêches et nectarines (lire l'encadré).

Pour répondre à l'appel national, une délégation de responsables d'OP représentatifs de la totalité de la production de pêches des Pyrénées-Orientales et de la FDSEA, menée par son président Jean-Marie Roger, a demandé à rencontrer Pascal Augier, DDAF pour l'alerter sur les difficultés du marché et donc, demander l'application du coefficient multiplicateur.

## "Arrêtez de nous faire fantasmer sur une mesure"

"Nous sommes en situation de crise avérée depuis 24 jours. Arrêtons de perdre du temps. Qu'on arrête de nous endormir en nous disant une fois de plus que l'on dispose d'un outil de gestion de crise" lance Jean-Marie Roger. Et d'ajouter : "nous avons tiré les leçons de la crise de la salade. Il y a trois ans, on nous a endormis ; nous sommes montés au ministère quatre fois en deux mois. Pour rien. La pêche et la nectarine connaissent aujourd'hui la même situation. Arrêtez de nous faire fantasmer sur une mesure".

Tous les membres de la délégation sont unanimes à dire : "on ne vient pas chercher d'argent ou de subventions ; les producteurs veulent pouvoir simplement vivre de leurs produits".

Le président de la FDSEA durcit le ton : "si on n'est pas compris, on saura prendre nos responsabilités". Il profite de la circonstance pour rappeler - faisant allusion à une remarque récente du président national des grossistes, M. Piton - que les producteurs roussillonnais n'ont pas de leçon à recevoir en permanence sur la qualité des produits. En conclusion, il souligne que la profession "a besoin d'un État interventionniste qui puisse arbitrer la production et la distribution".

Le directeur départemental de l'Agriculture rappelle que le préfet est parfaitement au courant de la situation et la suit avec attention. Il a déjà tenté de prévenir la crise en réunissant le 25 juin une cellule de veille ; cependant

cette réunion n'a pas eu d'impact sur les prix. "Effectivement, aujourd'hui, on est en situation de crise avérée. Les producteurs sont en droit de demander, comme l'indique l'article 611 du Code Rural, l'application du coefficient multiplicateur", reconnaît M. Augier. Il transmettra donc cette demande au Préfet qui, à son tour, la fera remonter au cabinet du ministre de l'Agriculture. "Je rendrai compte des démarches et de la situation économique", assure-t-il.

Évoquant l'accord de modération de marge, il s'attire cette réponse du président de la FDSEA : "Oui, mais à condition que tout le monde joue le jeu. Si on nous garantissait que l'accord de modération puisse régler la situation, je signe de suite" annonce Jean-Marie Roger.

## Après 2004 et 2005, nous voilà repartis dans une spirale négative

À la demande du DDAF, un tour de table avec les représentants des organisations de producteurs permet de faire le point de la situation, quasiment à mi-campagne et surtout de mesurer l'ampleur de la crise. Coûts de production en hausse, écarts de tri importants, climatologie défavorable et prix bas caractérisent l'actuelle campagne. "Après 2004 et 2005, nous voilà repartis dans une spirale négative. Le moral des producteurs est au plus bas : bon nombre d'entre eux parlent d'arrêter l'activité et d'arracher les vergers... On ne sait plus ce qu'il faut faire".

Jean Dauriach

## Qu'est ce que le coefficient multiplicateur ?

- Un outil permettant de mettre de la cohérence entre le prix payé au producteur et le prix que paie le consommateur.
- Un outil que le Gouvernement peut activer en prenant un simple arrêté, dès lors qu'une crise est avérée sur une production.
- Une mesure qui ne coûte rien au contribuable.

L'indicateur SNM mis en place par les pouvoirs publics pour qualifier la crise, indique que la pêche nectarine est en crise depuis 24 jours.

L'article L.611-4-2 du Code rural dispose "qu'un coefficient multiplicateur entre le prix d'achat et le prix de vente des fruits et légumes périssables peut être instauré en période de crises conjoncturelles (...). Les ministres chargés de l'Économie et de l'Agriculture fixent le taux du coefficient multiplicateur, sa durée d'application, dans une limite qui ne peut excéder trois mois, et les produits visés après consultation des organisations professionnelles agricoles".

## PREMIÈRE RENCONTRE ENTRE M. BARNIER ET LA FNSEA

## Un tour d'horizon de l'actualité agricole

Pour la première rencontre avec le nouveau ministre de l'Agriculture le 3 juillet, la FNSEA a procédé à un tour d'horizon de l'actualité agricole : les assises de l'agriculture, le Grenelle de l'Environnement, les négociations de l'OMC, la réforme de l'OCM viti-vinicole, la reprise des arrachages d'OGM et la menace de sanctions qui pèse sur la France pour les excès de nitrates en Bretagne.

"Nous avons procédé à un large tour d'horizon des dossiers aussi bien à long et moyen terme qu'à court terme", a déclaré Jean-Michel Lemétayer, à l'issue de sa première rencontre officielle avec le nouveau ministre de l'Agriculture, Michel Barnier. Accompagné des secrétaires généraux, Dominique Barraud et de Jean-Bernard Bayard, le président de la FNSEA a évoqué avec son interlocuteur, les assises de l'Agriculture qui devraient être centrées sur le bilan de santé de la Pac. "Nous avons fixé un calendrier de la rentrée prochaine jusqu'au printemps pour être porteurs de solutions". Les débats se dérouleront au sein du Conseil supérieur d'orientation agricole qui regroupe tous les partenaires des filières agroalimentaires, agriculteurs bien entendu, mais aussi l'agroalimentaire et la grande distribution.

C'est dans ce cadre que seront définies les positions françaises sur les

sujets que Mariann Fischer Boel a inscrits à l'ordre du jour du bilan de santé de la Pac et qu'elle compte présenter à l'automne. À savoir une éventuelle extension du découplage, le sort réservé à la jachère, l'augmentation de la modulation ou l'avenir des quotas laitiers. La FNSEA devrait insister pour que soit également pris en compte l'organisation économique des filières ainsi que les relations avec la grande distribution. Jean-Michel Lemétayer a également évoqué la politique foncière et le nécessaire arbitrage entre les besoins pour la production agricole et ceux de l'urbanisme.

## Le feuilleton de l'été

Deuxième sujet à l'ordre du jour, le Grenelle de l'Environnement dont la tenue a été confirmée à l'automne par Jean-Louis Borloo, le ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables. Dans cette perspective, six groupes de travail de préparation ont été programmés. La FNSEA a obtenu de Michel Barnier l'assurance que l'agriculture serait associée à tous les groupes de travail, "pour parler d'agriculture durable". "J'ai sollicité un entretien avec le ministre Jean-Louis Borloo pour fixer les objectifs en matière agricole", a précisé le président de la FNSEA. Pas question que l'agricul-

ture soit mise au ban des accusés. "Nous voulons porter la parole d'une agriculture responsable (...). Si le Grenelle de l'Environnement devait se réduire à traiter du dossier des nitrates bretons, c'est l'échec assuré" a menacé le président de la FNSEA. Interrogé sur les OGM, le président de la FNSEA a déploré "la reprise du feuilleton de l'été", en précisant qu'il trouvait "scandaleux de détruire des travaux de recherche qui vont nous rendre dépendants des autres, des États-Unis et des firmes multinationales".

Sur l'OMC, Jean-Michel Lemétayer n'a pas caché que l'échec provisoire de la rencontre de Postdam qui a réuni les quatre grands (UE, USA, Inde, Brésil) fin juin "n'était pas pour lui déplaire". Saluant au passage la fermeté du Gouvernement et de François Fillon dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée Nationale. "Il vaut mieux qu'il n'y ait pas d'accord, car les concessions qui ont été faites sont de trop. En effet, quand l'Europe fait des efforts, les autres n'en font pas. Il vaut mieux que ça s'arrête", a-t-il résumé. Toutefois, "Nous devons rester vigilants" a-t-il ajouté. Le risque étant que les différents membres de l'OMC se mettent d'accord sur un nouveau document que le président de la négociation agricole Crawford Falconer doit présenter dans le courant du mois de juillet.